

Image not found or type unknown



Renseignement suite à un vol dans voiture et dégradation volontai

Par **ryuessone**, le **29/09/2010** à **15:13**

Bonjour,
Hier soir, je me suis fait cassé ma vitre de voiture et volé mon autoradio à l'intérieur. J'ai porté plainte contre X puis me suis renseigné auprès de mon assurance. Je ne suis pas assuré "bris de glace" ou "vol" et donc j'en ai de ma poche.
Je souhaiterais savoir si il m'était possible de faire appel à la C.I.V.I ou tout autre organisme afin de m'aider financièrement...
En vous remerciant chaleureusement.

Par **mimi493**, le **29/09/2010** à **18:22**

<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/vos-droits-10062/victimes-et-prejudices-10064/la-commission-dindemnisation-des-victimes-dinfractions-10122.html>

Par **ryuessone**, le **29/09/2010** à **21:14**

J'avais lu un exemple sur mes feuilles de déclaration de vol. Cependant, le coupable n'a, pour le moment, pas été arrêté et je ne sais donc pas si la C.I.V.I est compétente... Je vais me renseigner suite aux informations sur ce lien.
Merci beaucoup !